



UNIL | Section d'histoire de l'art  
vademecum à l'usage  
des étudiant-e-s 07.08

# sommaire

Sommaire.....	2
Introduction.....	4
Plan d'études.....	6
Le cycle de bachelor.....	6
Propédeutique (première année).....	6
Seconde partie (deuxième et troisième année).....	7
Le cycle de master.....	7
Première année.....	9
Discipline principale.....	9
Discipline secondaire.....	9
Seconde année : le mémoire et les APSP.....	9
Consignes générales.....	10
Les images numériques.....	10
Le proséminaire et le séminaire oral.....	10
Le premier entretien.....	11
Le dossier à distribuer.....	11
L'organisation du discours.....	11
Les critères d'évaluation.....	11
Pour aller plus loin.....	12
Le compte rendu écrit et la dissertation.....	12
La taille.....	12
Les exigences.....	12
Les critères d'évaluation.....	13
Pour aller plus loin.....	14
Le master et le mémoire de licence.....	14
L'examen.....	14
Les modalités.....	14
Les exigences.....	14
Le choix du sujet.....	15
Le déroulement.....	15
L'examen oral.....	15
L'examen écrit.....	15

**introduction (3)**

# introduction

L'histoire de l'art est une discipline qui analyse la production d'images sous toutes ses formes (peinture, sculpture, gravure, dessin, enluminure, vitrail, photographie), ainsi que l'architecture et les nouveaux moyens d'expression (vidéo, performances, installations...). L'enseignement s'attache à présenter un large échantillon de la production mondiale de ce type d'objet, depuis la fin de l'antiquité jusqu'à nos jours, et à faire connaître les principaux outils d'analyse qu'a développés la discipline depuis plus de deux siècles.

mais l'histoire de l'art ne peut se réduire à une histoire des styles et des artistes. son but est l'étude des témoignages artistiques de la civilisation, appréhendés au plus près de leur dimension intellectuelle et spirituelle. son étude suppose donc l'acquisition d'une vaste culture visuelle, mais impose aussi la connaissance des civilisations qui ont produit ces objets. un-e historien-ne de l'art ne peut ignorer l'histoire, la théologie, la littérature (antique et récente), l'esthétique et, en ce qui concerne l'art du xx<sup>e</sup> siècle, la psychanalyse et l'ensemble des sciences humaines. parallèlement aux cours, un grand travail personnel est demandé aux étudiant-e-s, et les connaissances ainsi acquises feront en partie l'objet des examens qui se déroulent lors des deuxième et troisième années du *bachelor* universitaire.

une spécialisation précoce est nuisible. c'est pourquoi les trois périodes selon lesquelles est découpée l'histoire de l'art – moyen âge (iv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle), temps modernes (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle), époque contemporaine (xix<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles) – seront étudiées à parts égales dans les modules de première année (p. 6). entre la deuxième et la troisième année (p. 7), les étudiant-e-s devront valider encore un module dans chacune des trois périodes. un quatrième module, laissé au choix de l'étudiant-e, lui permettra soit de renforcer ses connaissances dans une période qui l'intéresse davantage, soit, en accord avec les enseignants responsables, de les approfondir dans une technique, dans une aire géographique ou une période chronologique.

un-e étudiant-e qui envisagerait de se spécialiser en histoire de l'art aurait intérêt à choisir, dans le cadre de son cursus en cycle de *bachelor*, un programme à options, dans lequel il choisirait un module interne à l'histoire de l'art et des modules offerts en relation étroite avec les domaines qui l'intéressent directement. cela lui permettrait d'augmenter ses connaissances dans la discipline et de se donner des outils dans d'autres disciplines nécessaires à la formation d'un-e historien-ne de l'art.

La connaissance du latin – le cas échéant par le biais de l'initiation au latin (2h, 2 semestres, non crédité) puis de l'approfondissement des connaissances linguistiques et textuelles en latin (2h, 2 semestres, 10 crédits ects, à suivre dans le cadre des modules à options) – est conseillée aux étudiant-e-s qui envisagent de se spécialiser dans la période médiévale.

## introduction (5)

NOTA BENE. La lecture de ce vade-mecum peut être utilement accompagnée de celle du *guide de la diathèque*, disponible à la diathèque de la faculté des lettres, ainsi que le *guide de l'étudiant en histoire de l'art : introduction à la recherche documentaire*, consultable et importable sur le site de la section, à l'adresse suivante :

<http://www.unil.ch/hart/page13694.html>

# Plan d'études

## Le cycle de *bachelor*

Le cycle de *bachelor* est divisé en deux parties :

- une année (propédeutique)
- et deux années (deuxième partie),  
qui aboutissent au *bachelor* universitaire.

Ces trois années sont des années d'initiation à la discipline de l'histoire de l'art, à ses méthodes, à sa culture. L'étudiant-e se forme une culture visuelle, historique, esthétique et conceptuelle. Il acquiert les repères nécessaires pour identifier les principales œuvres et les « courants », « mouvements » ou « styles » principaux de l'histoire de l'art.

En seconde partie, les cours et séminaires lui permettent d'approfondir ses connaissances dans les trois périodes (Moyen-âge, Temps modernes, Époque contemporaine).

### propédeutique (première année)

Pendant l'année de propédeutique, les étudiant-e-s doivent suivre

- les trois cours correspondant aux trois périodes
- et trois proséminaires.

Il s'agit à chaque fois d'un enseignement semestriel.

Il n'y a pas d'examen, mais un système de double validation, qui donne accès aux 30 crédits :

- une validation dans le cadre de chaque proséminaire, qui suppose
  - une présentation orale
  - et un dossier de synthèse faisant le bilan de la présentation.
- une validation dans le cadre des trois cours, généralement lors de la dernière séance du semestre, donnée par les professeurs.

Dans les cours comme dans les proséminaires, les étudiant-e-s sont préparés aux différentes questions et aux types d'épreuves auxquels ils seront confrontés plus tard dans leur cursus. Ces enseignements ne constituent pas un enseignement spécialisé. Il s'agit de donner une idée des différentes formes artistiques sur l'ensemble de la période, d'aider à acquérir un vocabulaire de la description et de montrer comment on peut utiliser des livres d'histoire de l'art de façon critique. Les étudiant-e-s sont très vivement encouragés à suivre plus de proséminaires que les trois obligatoires ; mais ils ne feront qu'une seule présentation par période. Ils peuvent aussi, s'ils en

ont le temps ou le désir, suivre d'autres enseignements en histoire de l'art, mais ceux-ci ne pourront être validés.

Les étudiant-e-s de la Faculté des lettres qui suivent l'histoire de l'art en discipline complémentaire sont soumis au même régime que les étudiant-e-s en discipline de base.

## seconde partie (deuxième et troisième année)

La deuxième et la troisième année constituent un bloc, appelé « deuxième partie » (du *bachelor*). Elles sont, en discipline de base, composées de quatre modules. Cette partie du cycle (deux ans) est formée de quatre cours et quatre séminaires, soit :

- 3 modules dans les 3 périodes (Moyen-âge, Temps modernes, Époque contemporaine, comptabilisant 30 crédits en tout).
- Un module libre, d'option interne ou offert dans une autre discipline (10 crédits). Un-e étudiant-e qui envisagerait de se spécialiser en histoire de l'art aurait intérêt à choisir un programme à options interne à l'histoire de l'art et des modules offerts en relation étroite avec les domaines qui l'intéressent directement. Cela lui permettrait d'augmenter ses connaissances dans la discipline et de se donner des outils dans d'autres disciplines nécessaires à la formation d'un-e historien-ne de l'art.

Chacun de ces quatre modules est formé par

- un cours ;
- un séminaire ;
- un examen.

Chaque module n'est acquis qu'après la validation

- du cours : la validation, à la discrétion de l'enseignant-e, est généralement un test de connaissances sur le contenu du cours, et organisée lors de la dernière séance du semestre ;
- du séminaire : la validation a lieu par une présentation orale, dans le cadre du séminaire, suivie d'un compte rendu écrit ;
- et de l'examen, écrit ou oral, passé dans le cadre du cours *ou* du séminaire : l'étudiant-e doit s'adresser à l'un des enseignants dont il a suivi le cours ou le séminaire.

Dans le cadre du module libre, il-elle prépare un dossier d'examen s'il décide de passer son épreuve en relation avec le cours. S'il passe son épreuve en relation avec le séminaire, un test de connaissances (généralement lors de la dernière séance) lui permettra de valider son cours. Le module libre conduit seulement à un examen oral. Il est vivement conseillé de passer au moins la moitié des examens avec un professeur.

## Le cycle de *master*

Dans le système de Bologne, le cycle de *master* dure de 3 à 4 semestres (90-120 crédits), suivant le programme choisi, et conduit au titre de *master* universitaire.

## **(8) vademecum à l'usage des étudiant-e-s en histoire de l'art 07.08**

Le cycle de *master* est divisé en deux parties :

- une première année de perfectionnement
- et une seconde année consacrée pour l'essentiel à la rédaction du travail de *master*.

L'étudiant-e en histoire de l'art peut choisir deux variantes, l'une à 90 crédits (*master* ès Lettres) et l'autre à 120 crédits (*master* ès Lettres avec spécialisation). En plus de l'histoire de l'art (30 crédits), les étudiant-e-s prennent à choix une discipline secondaire, une discipline complémentaire ou un programme à option (30 crédits). Le travail final de *master* et sa soutenance comptent pour 30 crédits.

Le *master* universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme d'Approches pluridisciplinaires, spécialisation, professionnalisation (APSP) d'un volume de 30 crédits (exception faite de l'APSP de cinéma qui existe déjà, ces programmes sont en cours de validation par la Direction de l'UNIL et seront bientôt communiqués).

## première année

### discipline principale

L'étudiant-e qui se destine à choisir l'histoire de l'art en discipline principale suit de préférence :

- le module en Orientation A (préparation à la recherche, 20 crédits), validé à l'aide d'un travail personnel présenté dans le cadre du séminaire de méthode)
- le module commun (élargissement des connaissances en histoire de l'art, 10 crédits, validé par un examen oral).

Le programme à options est conseillé aux étudiant-e-s qui envisagent une carrière d'historien-ne de l'art. Ils devront suivre un module supplémentaire lié au sujet de leur mémoire, et deux modules visant à élargir leur point de vue.

### discipline secondaire

L'étudiant-e qui se destine à choisir l'histoire de l'art en discipline secondaire suit deux modules à 10 crédits parmi les trois modules proposés en Orientation B, soit :

- deux cours et de deux séminaires, à choisir dans deux périodes différentes en histoire de l'art médiéval, moderne ou contemporain, (20 crédits en tout, validés par des travaux personnels faits dans le cadre du séminaire). Le séminaire doit être choisi en corrélation avec le cours. L'étudiant prépare un dossier d'examen s'il décide de passer son épreuve en relation avec ce cours. S'il passe son épreuve dans une autre période, il est astreint au test de connaissances dans le cadre de ce cours.
- le module commun (élargissement des connaissances en histoire de l'art, 10 crédits, validé par un examen écrit de quatre heures).

Ceux qui restent encore incertains en ce qui concerne la branche où ils feront leur mémoire sont encouragés à prendre un module à options qui réunira le séminaire de méthodologie (20 crédits) et un cours supplémentaire dans une période (10 crédits).

La connaissance du latin est vivement recommandée pour certains sujets concernant l'art médiéval et moderne. Les étudiant-e-s qui n'ont pas suivi de formation en latin durant leur cursus scolaire ou universitaire antérieur peuvent suivre le complément de formation en latin du *master*, d'une durée de deux semestres.

## seconde année : Le mémoire et les APS

Un *master* universitaire ès Lettres en histoire de l'art comme discipline principale suppose la rédaction d'un mémoire original sur un sujet choisi en concertation avec un professeur, un maître d'enseignement et de recherche ou un maître assistant.

Dans les deux variantes (à 90 crédits pour le *master* ès Lettres ou à 120 crédits pour le *master* ès Lettres avec APS), le mémoire de *master* occupe l'essentiel de la seconde année du cycle. Ce travail sera rendu à la fin de la seconde année de la formation - et évalué 30 crédits. Il est conseillé de contacter les enseignants dès la première année pour leur faire part d'idées ou de projets de recherche et se donner le temps de les mûrir.

# consignes générales

## Les images numériques

La diathèque est l'un des points névralgiques de la section d'histoire de l'art. C'est là que s'amorce et se termine le travail d'un séminaire ; c'est là que se trouve le matériel informatique et iconographique dont vous avez besoin.

Jusqu'à l'été 2005, l'essentiel du matériel iconographique utilisé pour les cours et les séminaires se présentait sous la forme de diapositives. Depuis, l'informatique a fait son entrée dans la section, ce qui suppose que le nom de « diathèque » convient de moins en moins à cet espace. Nous conservons toutefois un important fonds de diapositives - environ 150 000. Un travail de numérisation de ce fonds est en cours, parallèlement à celle qui concerne plus spécifiquement les sujets des cours et séminaires.

La diathèque gère et alimente DILPS, une banque d'images comptant à ce jour plus de 25 000 images en libre-accès et consultable par les enseignant-e-s et les étudiant-e-s, directement sur Internet. Toutes les images numérisées par les étudiant-e-s accroissent DILPS qui devient ainsi un outil de plus en plus performant et complet.

Les images numériques doivent être de qualité pour être utilisées dans les présentations (de préférence en Powerpoint), lors des proséminaires ou des séminaires oraux. Elles doivent impérativement être annotées par les étudiant-e-s pour valider leur travail et enrichir la base DILPS. Elles peuvent aussi être trouvées sur des sites internet de qualité comme Prometheus. Sur les procédures de consultation, d'acquisition et de production des images numériques, voir la page suivante :

<http://www.unil.ch/hart/page6264.html>

## Le proséminaire et le séminaire oral

Pour valider les séminaires auxquels ils participent, les étudiant-e-s en histoire de l'art doivent

- faire une présentation orale
- suivie d'un compte rendu écrit.

Au cas où toutes les séances de présentations orales seraient prises, il reste possible (seulement dans le Règlement 7) de rédiger une dissertation en relation avec l'un des sujets au menu. Il s'agit alors de déposer ce travail écrit avant la séance, d'en communiquer oralement les résultats et de participer activement à la discussion du séminaire.

Les crédits du séminaire ne sont validés qu'après la correction du compte rendu qui doit avoir lieu avant la fin du semestre et après que les étudiant-e-s sont venus à la diathèque afin d'annoter toutes les images numérisées.

Attention : cette annotation des images scannées fait partie du travail de validation des proséminaires et des séminaires !

Les séminaires doivent être présentés au plus tard au début du semestre qui précède la session d'examens afin que la procédure de validation puisse se dérouler avant la date d'inscription aux examens. Un-e étudiant-e se présentant à la session d'hiver devra présenter son travail au début du semestre d'automne. En principe, cette règle est aussi valable pour la session d'été.

### **Le premier entretien**

Dès que possible, les étudiant-e-s auront au moins un entretien avec l'enseignant. Comme base de discussion, les participants fourniront les documents suivants dactylographiés :

- un plan détaillé de l'exposé ;
- une problématique succincte (une page A4), suivie d'un choix iconographique ;
- une bibliographie sélective - seuls les sites Internet émanant d'autorités scientifiques peuvent être cités.

### **Le dossier à distribuer**

Lors du séminaire de la semaine précédant la présentation orale, les étudiant-e-s mettront à la disposition des participants un petit dossier, soit en réseau (via MyUNIL ou Moodle), soit sous forme de photocopies recto-verso (évitez d'utiliser du papier pour de mauvaises reproductions et limitez vos copies). Le dossier contient le plan, la problématique, la bibliographie et la présentation de des sources textuelles et visuelles.

### **L'organisation du discours**

Le temps de parole dépend des sujets, des enseignements et des enseignants. Mais les présentations orales doivent impérativement laisser du temps à la discussion collective et à la critique.

L'exposé doit être structuré, en fonction du sujet traité, selon un plan discuté avec l'enseignant. Une introduction problématisée et une conclusion sont nécessaires.

Il doit être accompagné d'une documentation (textes et surtout images). L'usage du logiciel Powerpoint est recommandé, car il permet de comparer des images dans une même projection, de les légender et d'introduire des fonds neutres et non éblouissants.

### **Les critères d'évaluation**

La présentation orale est évaluée sur la base de :

- la capacité à développer un discours analytique et problématique et de mettre en perspective de manière critique le sujet traité ;
- la pertinence des réponses aux questions ;

## **(12) vademecum à l'usage des étudiant-e-s en histoire de l'art 07.08**

- la maîtrise de la communication orale - ne pas lire un texte entièrement écrit, la clarté, le débit et la densité de l'information adaptés à la prise de notes, l'interaction avec le public ;
- l'utilisation des supports didactiques et surtout l'illustration du discours par des images et des documents (Powerpoint) ;
- l'adaptation du travail aux remarques formulées lors des entretiens d'encadrement ;
- la remise du dossier de présentation.

La qualité du travail présenté et la participation active de l'étudiant au cours du semestre entrent en ligne de compte dans l'évaluation des examens oral ou écrit portant sur le séminaire en question.

### **pour aller plus loin**

<http://www.unil.ch/hart/page13752.html>

## **Le compte rendu écrit et la dissertation**

### **La taille**

La longueur du compte rendu (sans les illustrations) est variable, mais ne doit pas dépasser 15 000 signes, espaces et notes compris.

### **Les exigences**

Il se présente sous la forme d'un article scientifique, c'est-à-dire d'un texte suivi, avec une conclusion en relation avec la problématique, ainsi que les références bibliographiques en notes. Il sera critique face aux références utilisées en notes. La bibliographie doit être structurée de manière systématique et thématique, en distinguant les sources de la littérature secondaire.

Ce compte rendu se présentera comme un texte autonome. Il tiendra compte des résultats de la discussion et des critiques formulées lors de la présentation orale. Le compte rendu ne doit pas répéter le détail du contenu de l'exposé mais en restituer les résultats essentiels en se focalisant sur certains aspects méritant un développement nouveau.

Sauf exception, le compte rendu porte sur l'ensemble du contenu du séminaire présenté, et non sur une seule partie.

Le travail doit être rédigé avec tout le soin nécessaire, notamment en ce qui concerne l'orthographe : les textes présentant trop de fautes seront refusés. Il doit encore être illustré et légendé. Par exemple :

- Otto Dix, *Nelly avec ses jouets*, 1925, tempera sur bois, 54 x 39,5 cm, Vaduz, Fondation Otto Dix.
- Balthasar Anton DUNKER, « *Neues politisches Alphabeth* », dans *Die verkehrte Welt in Sinn-Bildern von Esop dem Zweiten*, v. 1800, eau-forte, 18 x 13,3 cm, collection privée.
- Portail occidental de la cathédrale de Chartres, France, vers 1145-1155.

- Christian Daniel RAUCH, *Frédéric Le Grand*, 1839-1851, h. 566 cm, Berlin, Unter den Linden.

La rédaction des références doit obéir à des règles de présentation homogènes. Par exemple :

- Ouvrage :
  - PAOLUZZI, Maria Cristina, *La Gravure. L'histoire, les techniques, les chefs-d'œuvre de l'art graphique, des origines à nos jours*, trad. fr. (M.-O. Kastner), Paris, Solar, 2004.
- Ouvrage collectif :
  - KOENIG, Thilo, « Voyage de l'autre côté », dans FRIZOT, Michel (dir.), *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1994, pp. 346-357.
    - Catalogue d'exposition :
      - *About Face. Photography and the Death of the Portrait*, cat. exp., Londres, Hayward Gallery, 2004
    - Article de périodique :
      - ALIZART, Mark, « Un postmodernisme sans réserves », *Art Press*, n° 292, juillet-août 2003, pp. 35-39.

Ces exemples ne sont que des conventions, qui dépendent essentiellement des souhaits et des exigences de vos enseignant-e-s. L'essentiel est la complétude et l'unité des informations bibliographiques. Pour de plus amples informations, consultez la page suivante :

<http://www.unil.ch/hart/page13758.html>

Ce travail doit être remis, au plus tard, 15 jours après la présentation orale.

Lors de la remise du travail écrit, l'étudiant fixe un entretien de correction avec l'enseignant. À cette occasion, il est conseillé de discuter le sujet d'examen. Les travaux corrigés qui ont été jugés insuffisants sont sujets à remédiation. En cas de nouvelle insuffisance, la validation du séminaire n'est pas attribuée.

Les étudiant-e-s souhaitant se présenter aux sessions suivant le séminaire doivent prévoir de s'inscrire suffisamment tôt dans l'année afin que la procédure de validation puisse se dérouler avant la date d'inscription aux examens.

## Les critères d'évaluation

Ce travail écrit doit

- être cohérent, de la problématisation à la conclusion ;
- montrer une capacité de synthétiser, de hiérarchiser et de structurer l'information ;
- faire preuve de maîtrise historiographique, méthodologique et rédactionnelle (citations, niveaux de discours, usage des notes et des renvois bibliographiques) ;

Les travaux dont la mise en forme ou le niveau de langue (voir chapitre précédent) ne permettent pas la compréhension du contenu seront refusés.

(14) vademecum à l'usage des étudiant-e-s en histoire de l'art 07.08

## pour aller plus loin

<http://www.unil.ch/hart/page13751.html>

## Le *master* et Le mémoire de licence

Le mémoire de *master* doit contenir un apport personnel de l'étudiant-e qui le réalise, montrer une aptitude à la recherche et la maîtrise d'instruments théoriques et méthodologiques. Autrement dit, apporter de la documentation neuve (œuvres non publiées, documentation supplémentaire) et apporter une réflexion nouvelle. Les études proposées dans le cadre du programme de *master* sont destinées à aider l'étudiant-e dans cette tâche.

D'un point de vue matériel, un mémoire en histoire de l'art compte généralement une cinquantaine de pages de texte (100 000 signes), notes, bibliographie et annexes non comprises. Cette longueur peut varier, assez considérablement, en fonction du sujet choisi.

Un mémoire de *master* est l'aboutissement d'une formation. Il doit être irréprochable d'un point de vue formel (langue, usage des citations et des illustrations, conventions rédactionnelles et bibliographiques, etc.). Il est en même temps une carte de visite importante, utile pour se professionnaliser dans le champ disciplinaire.

## L'examen

### Les modalités

L'étudiant-e prépare son examen dans le cadre de l'ensemble du cours ou du séminaire, qui aura été suivi tout au long du semestre. À travers le sujet choisi, il doit lui permettre de proposer un travail personnel sur l'essentiel du cours ou du séminaire suivi. Le sujet de l'examen sera défini en accord avec l'enseignant-e. Les étudiant-e-s avancés (licence, *master*), d'entente avec l'enseignant, peuvent sélectionner des aspects plus particuliers traités au cours du séminaire mais en élargissant la problématique en conséquence.

### Les exigences

Avant la fin du semestre qui précède l'épreuve, et le plus tôt possible, l'étudiant-e doit faire parvenir à l'examineur un dossier d'examen, d'une vingtaine de pages maximum :

- une bibliographie sélective, comprenant des ouvrages et articles qui auront été lus et utilisés par l'étudiant-e en préparation à son examen ;
- des annexes, qui contiendront une sélection des illustrations légendées, ainsi que, le cas échéant, des sources textuelles ;
- un texte de présentation synthétique et une problématique d'une ou deux pages, s'il est exigé par l'enseignant-e.

Ce dossier doit être considéré comme une étape de travail. Dactylographié, photocopié et paginé, il est exigé pour l'examen oral comme l'examen écrit, et à la

disposition de l'étudiant lors de sa préparation d'examen. Il doit donc être constitué avec soin, afin de pouvoir couvrir l'ensemble du sujet et de répondre aux diverses questions posées par l'examineur, à l'oral ou à l'écrit. Ces questions ne se limiteront pas au seul contenu du dossier et peuvent porter sur l'ensemble de la matière définie en accord avec l'enseignant-e. À travers ce dossier, l'étudiant-e rend également compte du travail personnel qu'il a conduit sur le cours et le séminaire (lectures, documentation complémentaire, etc.).

Au cours de l'interrogation orale, il est possible de présenter sur ordinateur des images numériques.

### Le choix du sujet

Les épreuves orales et écrites sont évaluées selon les mêmes critères que les travaux de séminaires. Il est essentiel de répondre à la question choisie et de ne pas débiter ses connaissances sans ordre. Évitez les développements hors sujet.

### Le déroulement

#### L'examen oral

Le sujet, ou le sujet au choix porte sur une partie de votre préparation d'examen. La préparation de l'oral dure 30 minutes. Elle a lieu dans un bureau, où vous avez accès à votre dossier et éventuellement à des ouvrages (sources, illustrations) sur autorisation de l'enseignant. *Les notes et la littérature secondaire sont interdites.*

L'oral dure 30 minutes, avec, généralement, la distribution suivante :

- 15 minutes de présentation ;
- 5 minutes de question ;
- 10 minutes de lecture d'œuvres, choisies parmi les œuvres les plus importantes ou significatives de la période.

#### L'examen écrit

Un sujet au choix porte sur une partie de votre dossier d'examen. Vous disposez de 4 heures pour le traiter. Ne négligez pas l'esquisse du plan et la prise des premières notes, qui prennent toujours du temps, ainsi que la relecture et les éventuelles dernières corrections.